

Article de Terre Massoune sur la terre crue

Nous n'éditons plus de revue départementale mais dans la mesure du possible nous essayerons de vous proposer désormais dans la lettre aux adhérents un article concernant notre patrimoine charentais. Pour cette première édition un article de notre partenaire Terre Massoume.

Maisons de terre crue en Sud-Charente

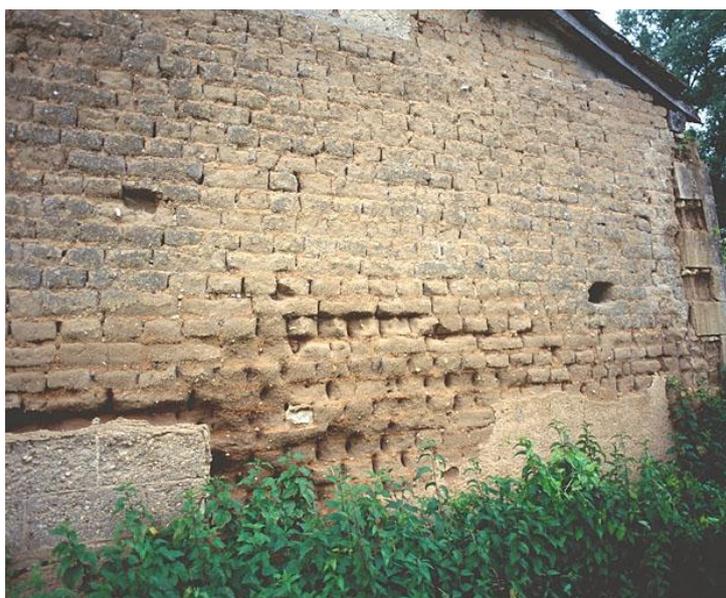
Situées au sud du département de la Charente, les landes du Petit-Angoumois connaissent encore aujourd'hui une exploitation industrielle des argiles kaoliniques. La région a gardé la mémoire d'une intense activité artisanale de tuileries et de poteries, qui s'est éteinte dans la deuxième moitié du vingtième siècle. Mais elle recèle aussi un patrimoine bâti aussi original que méconnu, que la jeune association Terre Massoune tente de mettre en lumière.

C'est un patrimoine modeste, souvent en très mauvais état. Au détour d'une route du sud-charente, il se révèle aux yeux avertis, parfois noyé sous un enduit de ciment qui se décolle par plaques... Des fermes, des bâtiments agricoles entièrement bâtis de terre crue.

Même les plus anciens ne savent que peu de choses de ces maisons nées du sol même où elles ont poussé. Mais deux mots nous sont tout de même parvenus : "le clairon" et "la tape", qui correspondent aux deux techniques de mise en oeuvre présentes sur le territoire.

Les clairons sont des briques de terre argileuse moulées et mises à sécher, des adobes, que l'on maçonnait ensuite avec un mortier de la même matière. Les murs de tape, beaucoup plus rares et sans doute plus anciens, sont des murs monolithes de terre massive. Certains portent des traces de coffrage, qui renvoient à la technique du pisé. D'autres semblent de simples levées successives de terre retaillées au tranchant de la pelle, et s'apparentent à la bauge.

C'est la raison d'être de cette architecture vernaculaire : le matériau était prélevé à proximité de la construction. De nombreuses mares d'extraction en témoignent encore. Les zones où se concentrent les bâtiments de terre crue ont la particularité de receler un sol propice à ces techniques. Un mélange équilibré de sable et d'argile, qui peut être mis en oeuvre sans préparation particulière. Selon nos premiers relevés, on trouve de ces maisons sur les communes de Reignac, Le Tâtre, Lamérac, Montchaude, Baignes, Oriolles, Condéon, Bors-de-Baignes. Mais il est certain que des bâtiments de terre crue se trouvent dans les zones connexes, notamment en Charente-maritime.



Un mur de "clairons", typique des constructions de terre crue du sud-charente

Les murs étaient élevés sur un soubassement de pierres maçonnées, afin d'éviter les remontées d'humidité fatales à ce genre de construction. L'ouvrage supportait directement la charpente et le toit de tuiles romanes. Les parties plus fragiles, angles de murs et ouvertures, étaient généralement habillés de pierres de taille ou de briquettes. Il n'était pas

rare d'intégrer à la construction de terre, en guise de remplissage ou par fantaisie esthétique, des matériaux de réemploi : briquettes issues du démontage d'anciens fours, tuiles, ratés de poterie, gros galets, pierres. Certains murs composites encore visibles sont de véritables chefs-d'oeuvre.

Faute d'un travail de recherche systématique, il nous est encore impossible de savoir précisément à quand remontent ces bâtiments. Au hameau des Chaussades, une plaque datée nous indique qu'un maçon professionnel pouvait encore avoir recours à cette technique en 1885. Nos observations de terrain nous font supposer que certains bâtis pourraient remonter au XVIIIème, voire au XVIIème siècle.

Des usages plus anciens sont fort probables, mais la terre crue a la particularité de ne laisser presque aucun vestige. Et c'est l'un des facteurs qui a poussé à la création de notre association "Terre Massoune". Il est en effet urgent de documenter et d'essayer de sauvegarder les bâtiments qui restent.



Un mur "de tape" (mur de terre massive) photographié avant sa destruction.

Les dépendances agricoles, souvent privées de leur usage, sont laissées à l'abandon. Quelques hivers sans toiture, et le bâtiment entier redevient tas de terre. Le problème est également aigu pour les maisons habitées, encore nombreuses. Ignorants des caractéristiques propres à ce type de constructions, propriétaires et artisans ont occasionné de graves désordres au cours des cinquante dernières années : enduits de ciment qui bloquent la perspiration des murs et y piègent l'humidité. reprises hasardeuses de murs fissurés... La terre crue, dans sa relative fragilité, embarrasse et fait presque honte. Elle est considérée comme un matériau pauvre. Et il n'est pas rare d'apprendre qu'un propriétaire a préféré "nettoyer" au bulldozer.

Le principal travail est donc à faire dans les têtes. Changer le regard sur la terre crue, à l'heure où la construction écologique redécouvre ses propriétés remarquables. Si elle ne constitue pas un très bon isolant, la terre crue possède en effet des capacités exceptionnelles d'inertie thermique et de régulation de l'humidité. Elle absorbe les odeurs et assainit l'air intérieur. Elle procure également un grand confort phonique, possède des qualités esthétiques incomparables, et surtout, présente un bilan carbone absolument imbattable. Au delà du patrimoine, la terre est donc un matériau d'avenir !

Stéphane Traumat
Président de Terre Massoune.

Terre Massoune
c/o CSC du Barbezilien - 3 rampe des Mobiles - 16300 Barbezieux Saint-Hilaire
mail : terremassoune@gmail.com. Site : <http://terremassoune.blogspot.fr/>